



Fiche de présentation d'une mission en mécénat de compétences (courte durée)

Pré-étude sur la possibilité de création d'une foncière par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Contexte

Composé de 24 Conservatoires d'espaces naturels en France (métropole et outre-mer), le réseau des Conservatoires d'espaces naturels met en œuvre des actions de préservation et de restauration de milieux naturels dans une approche globale portant sur la biodiversité, les paysages mais aussi les services écosystémiques. Ces actions sont financées via des subventions publiques (Europe, Etat, collectivités territoriales...) mais aussi des financeurs privés (sponsoring, mécénat) et des citoyens (souscriptions et dons). Pour faciliter la philanthropie en faveur de leurs actions, les Conservatoires d'espaces naturels ont créé avec le soutien de l'Etat une fondation reconnue d'utilité publique, Espaces naturels de France, à même de recevoir dons et legs dans un cadre fiscal sécurisé et avantageux. Cette fondation est venue renforcée « l'écosystème » mis en place par les CEN pour accompagner leurs projets.

Problématique

Le réseau Terre de liens (qui travaille en faveur de l'achat de fermes pour l'installation d'agriculteurs) a déployé un autre outil (au-delà de sa fédération et de sa fondation) : une société foncière. Celle-ci permet de « capter » des fonds d'épargne au profit de l'objet social de Terre de liens.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels a commencé à réfléchir à l'intérêt d'une foncière à mettre en place au service de la protection et de la restauration écologique des milieux naturels. Un premier travail exploratoire lors d'un stage étudiant a permis de poser quelques jalons.

Mission

Pour compléter le travail de la stagiaire, la mission visera à préciser le cadre administratif et financier de création d'une foncière et à apporter des éléments plus précis sur les conditions, étapes et points de vigilance.

Ressources & contacts

Pierre MOSSANT, directeur CEN Auvergne – 04 73 63 19 21 - pierre.mossant@cen-auvergne.fr

En savoir plus sur le CEN Auvergne

- Association à but non lucratif contribuant à la protection et la restauration des milieux naturels et de la biodiversité
- Le CEN Auvergne gère un réseau de 290 sites sur 3 000 hectares sur les départements du Cantal, de la Haute-Loire, et du Puy-de-Dôme. Il est implanté sur 4 lieux dont le siège à Mozac. Il fait partie de l'Union Régionale des CEN d'AuRA. Il est composé d'un conseil d'administration, d'un conseil scientifique et d'une équipe salariée de 48 salariés (https://cen-auvergne.fr/le-cen-auvergne/salariee).

Site internet CEN Auvergne: www.cen-auvergne.fr

Quelques chiffres clés pour le réseau des CEN :

Site internet FCEN: https://reseau-cen.org/

